Palais Farnese
20 Juillet 1831.

Le soussigné Chargé d'affaires de Sa Majesté Sicilienne a appris, par la Note, lui adressée en date du 18; que Son Excellence Monseigneur Vidigal ait été admis a presenter au Saint Père les Lettres de créance qui l'accreditent de nouveau dans la même qualité d'Envoyé extraordinaire, et Ministre Plenipotentiaire de S. M. l'Empereur du Brésil près le Saint Siège.

Le soussigné faisant ses remercimens, à Son Excellence pour cette communication, lui exprime sa satisfaction pour entretenir avec lui les mêmes rapports diplomatiques qui existent entre le Roi son Maître, et S. M. l'Empereur du Brésil, et il saisit cette occasion pour lui temoigner les sentimens de sa consideration tres distinguée

Louis Carafa

Monseigneur Vidigal
Envoyé extraord.re et Min.re
Plenip.re de S. M.
l'Empereur du Brésil
près le St. Siège

Reg.do a f.s 17 do livro compte

Roma 21 de Julho 1831

J. Pinto